

LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME CLÔT LES TRAVAUX DE SA VINGTIÈME SESSION

Il nomme le titulaire du mandat sur l'environnement et les trois membres de la mission d'établissement des faits sur les colonies de peuplement israéliennes
6 juillet 2012

Le Conseil des droits de l'homme a terminé cet après-midi les travaux de sa vingtième session après avoir procédé à des nominations de titulaires de mandats chargés d'étudier, d'une part, les effets des colonies de peuplement israéliennes sur les droits de l'homme des Palestiniens et, d'autre part, les obligations des États sur les moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable. Le Conseil a par ailleurs entendu les dernières déclarations de membres, observateurs et organisations non gouvernementales sur les résolutions adoptées au cours de la session.

La Mission internationale indépendante d'établissement des faits pour étudier les effets des colonies de peuplement israéliennes sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des Palestiniens dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, sera composée des trois personnalités suivantes: Mme Christine Chanet (France), qui présidera cette instance; Mme Unity Dow (Botswana); et Mme Asma Jahangir (Pakistan). La Palestine a fait une déclaration suite à ces nominations.

Le Conseil a par ailleurs choisi M. John Knox en tant qu'Expert indépendant sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable.

/...

Nominations

M. John Knox a été nommé Expert indépendant sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un **environnement** sûr, propre, sain et durable.

Mmes Christine Chanet (France), Unity Dow (Botswana) et Asma Jahangir (Pakistan) ont été nommées membres de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits pour étudier les effets des **colonies de peuplement israéliennes** sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des Palestiniens dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, mandat créé lors de la précédente session du Conseil. Mme Chanet présidera la Mission.

Déclaration

La **Palestine** a salué la création de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits pour étudier les effets des colonies de peuplement israéliennes sur les droits

civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des Palestiniens dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, mission qui sera accueillie à bras ouverts par l'Autorité palestinienne. La Palestine demande à Israël d'accepter les principes du droit international et de coopérer pleinement avec cette mission en lui accordant un accès sans entrave à la Palestine occupée. La Palestine se félicite aussi de la neutralité et du professionnalisme de la Présidente du Conseil des droits de l'homme et de la Haut-Commissaire.

/...

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel

HRC12/093F